



Communiqué Pour diffusion immédiate

Défense collective des droits : aucun financement annoncé pour l'Alocat

Rouyn-Noranda, le lundi 9 novembre 2015 –Le Conseil d'administration de l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue constate avec beaucoup de déception qu'aucune somme n'est allouée par Québec aux nouveaux groupes en défense collective des droits. Sans un financement de l'État, l'Alocat, seul organisme à faire la promotion des droits des locataires dans la région, ne pourra poursuivre ses activités.

Comme les autres groupes en défense collective des droits, l'Alocat a accueilli avec soulagement l'annonce gouvernementale à l'effet de renouveler leur financement pour 3 ans. Cependant, les sommes allouées demeurant les mêmes que par les années passées, le président Denis Deschamps n'a pu qu'en conclure encore une fois, le gouvernement manque à son devoir envers les moins fortunés : *«La création de l'Alocat en Abitibi-Témiscamingue, c'était une nécessité et la présence de l'organisme a révélé un énorme besoin en termes de défense et de promotion des droits des locataires. Même la Régie du logement oriente les gens vers leur association locale. Nous ne comprenons pas cette attitude du gouvernement».*

En effet, c'est près de 300 ménages que l'Alocat a supporté d'une façon ou d'une autre au cours des deux dernières années. Le coordonnateur Bruce Gervais estime qu'il est scandaleux de laisser sans recours les familles les plus touchées par 10 années de crise du logement : *«L'Alocat est le seul organisme à soutenir ceux et celles qui vivent une problématique de logement. Or, la rareté a fait son effet : des logements chers, des locataires trop souvent happés par la cruelle logique de marché et tout ça, alors que les projets de logements sociaux ont tous été annulés. Les gens se présentent à notre bureau en état de crise, ni plus ni moins».*

L'Alocat a présenté une demande de financement au début de l'automne à l'endroit du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). L'annonce gouvernementale de vendredi dernier (6 novembre) ne comportant pas de sommes supplémentaires, c'est dans l'incertitude totale que le Conseil d'administration ainsi que les membres de l'Alocat entrevoient l'avenir.

LE LOGEMENT,
UN DROIT

-30-

Pour informations

Denis Deschamps, président
819-218-3888 info@alocat.org

Bruce Gervais, coordonnateur
819-762-3165 Cell : 819-277-5536